

ÉVALUATION PÉRIODIQUE DES PROGRAMMES DE LA FACULTÉ DE MUSIQUE

Nom du programme	Refonte ou implantation	Dernière présentation au CU	Période d'agrément	Démarrage évaluation en cours ou à venir
Baccalauréat en musique - Sans mention - Composition - Interprétation jazz et musique populaire - Musicologie - Production musicale et sonore		2019		2027-2028
Maîtrise en musique - avec mémoire - Composition - Éducation musicale - Musicologie		2019		2027-2028
Maîtrise en musique - Éducation musicale - Interprétation - Pédagogie instrumentale		2019		2027-2028
Doctorat en musique - Éducation musicale - Interprétation - Musicologie		2019		2027-2028
Baccalauréat en enseignement de la musique		Évaluation abrégée 2023**	2016-2019	2029-2030*

* Programme agréé par le CAPFE.

**L'évaluation abrégée est utilisée dans des circonstances exceptionnelles (agrément retardé, nouveau programme...). Elle permet d'ajuster rapidement le programme en consultant les parties prenantes, mais ne comprend ni visite de spécialistes externes ni présentation au Conseil universitaire.